Les Brèves du SOAC



PRESENTATION DES DIPLÔMES D'ACCREDITATION DE CINQ LABORATOIRES ACCREDITÉS EN SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2019

Le SOAC a prononcé l'accréditation de cinq laboratoires supplémentaires aux mois de Septembre et Octobre 2019. Ces résultats ont été obtenus avec l'assistance du Programme Système Qualité de l'Afrique de l'Ouest (PSQAO) des Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA, financé par l'Union européenne (UE), exécuté par l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI).



Le Burkina Faso se distingue avec deux laboratoires accrédités, notamment le laboratoire de contrôle qualité de la fibre de coton de la Société Burkinabè des Fibres Textiles (SOFITEX) et le laboratoire de chimie alimentaire du Département de Technologie Alimentaire DTA / IRSAT, accrédité pour l'analyse de l'iode dans le sel.





En matière d'étalonnage, le Laboratoire National d'Essais, de Qualité, de Métrologie et d'Analyses (LANEMA), de Côte d'Ivoire (CI), a été accrédité dans le domaine de la température. Le certificat a été officiellement présenté au Ministre ivoirien du Commerce et de l'Industrie, M. DIARASSOUBA, le 23 Septembre 2019, lors de la Cérémonie d'Ouverture de la 10ème Assemblée Générale de la Coopération Africaine d'Accréditation (AFRAC), qui a été abritée par le SOAC à Abidjan. Ce résultat vient renforcer les compétences en étalonnage en Afrique de l'Ouest qui restent faibles : moins de 5 laboratoires dans l'espace UEMOA recensés à ce jour.



Dans le domaine de la santé et de la biologie médicale, le laboratoire RETROCI – Côte d'Ivoire, rejoint le cercle encore très restreint (7 laboratoires recensés dans l'espace UEMOA) de laboratoires accrédités selon le référentiel ISO 15189. Enfin, le domaine très spécialisé des analyses criminalistiques



enregistre son 1^{er} laboratoire accrédité dans la sous – région, toujours en Côte d'Ivoire, avec la Direction du Laboratoire Central de la Police (DLCP) qui se positionne ainsi en pionnier dans ce secteur au niveau de la sous-région.



De D à G: Pr CCR, Mme le Commissaire DEMEN, DG SOAC, Mme le Directeur Secteur privé

Le 28 novembre 2019, le Directeur Général du SOAC, M. GBAGUIDI, a présenté à Mme SISSOKO, Commissaire du Département du Développement de l'Entreprise, de l'Energie, des Mines et de l'Economie numérique (DEMEN), en présence du Président de la Chambre Consulaire Régionale (CCR), M. SORY et de Mme NDIAYE, Directeur du Secteur Privé, Commission de l'UEMOA, les diplômes d'accréditation desdits laboratoires. C'était l'occasion d'informer le Président SORY sur le SOAC et l'importance de l'accréditation pour l'essor des entreprises, du Commerce et de l'Industrie. Les échanges ont aussi porté sur les actions à mener pour un meilleur taux de transfert des accréditations conformément au Règlement N°3 2010/CM/UEMOA, les réalisations 2019 et les prochains défis du SOAC. M. GBAGUIDI, a transmis les remerciements du Pr. du SOAC, M. BARO, pour la mise à disposition par la Commission de la seconde tranche de financement du

SOAC. Mme SISSOKO a réitéré ses remerciements à M. le Ministre de l'Industrie de CI, pour l'assistante apportée en continu au SOAC. Elle a **félicité les récipiendaires** et renouvelé ses **encouragements** au **SOAC** pour l'atteinte des objectifs assignés.